

JOURNEE DE LA NORMALISATION AU GICAM
Lundi, 1^{er} juillet 2019

Thème :
Normalisation, compétitivité des entreprises,
Professionalisation des acteurs et assainissement des
marchés

Mot de bienvenue
Monsieur Célestin TAWAMBA
Président du GICAM

**Monsieur le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité, Très cher Ami et Frère,
Mesdames et Messieurs les représentants des administrations et organisations partenaires,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprises,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,**

Il me plaît, au nom du Conseil d'Administration du GICAM, de vous souhaiter la bienvenue dans cette salle de conférence André SIKA.

Je voudrais témoigner de notre gratitude à **Monsieur Charles BOTO'O A NGON**, Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité qui nous fait l'honneur d'être parmi nous ce matin.

Je saisis cette occasion pour adresser au Directeur Général, nos chaleureuses félicitations pour sa récente élection à la Présidence de la African Organisation for Standardisation – ARSO –. Cette reconnaissance de vos pairs, Monsieur le Directeur Général, témoigne de la force et de la qualité de votre engagement pour le développement de la normalisation au Cameroun et en Afrique.

**Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs,**

Les normes font aujourd'hui partie de notre environnement quotidien. Elles définissent les spécifications techniques des produits, des procédés et des services. En tant que

composante essentielle de l'infrastructure industrielle mondiale qui soutient les activités économiques, elles prennent en compte les besoins sociétaux pour favoriser l'émergence de références partagées par tous, pour un développement durable.

Si le développement exponentiel des échanges avait déjà démultiplié les enjeux liés à cet instrument, les évolutions récentes des enjeux économiques et géostratégiques mondiaux les rendent plus complexes et obligent à repenser notre approche en la matière.

Au niveau international, la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, respectivement 1^{ère} et 2^{ème} puissance économique, le BREXIT et l'émergence de plus en plus accentuée des mouvements de replis identitaires et du protectionnisme, amènent à questionner les motivations de la doctrine du libre-échange et du multilatéralisme jadis établie comme référence.

Au niveau régional, l'initiative de la zone de libre-échange continentale (ZLECaf), les perspectives en matière d'intégration sous-régionale et les crises à répétition qui secouent notre sous-région obligent à reconsidérer certaines de nos options.

Au niveau national, nous devons prendre en considération :

- Le déficit de plus en plus lourd de notre balance commerciale ;
- Le gap de compétitivité qui handicape nos entreprises;
- L'écrasant poids du secteur informel ;

- Le délitement de notre secteur secondaire dont le poids dans le PIB est en tendance baissière, passant de 36,7% en 2000 à 25,3% en 2017, soit une chute de 11 points qui atteste d'un décrochage industriel de notre économie ;
- Le caractère peu attractif de l'environnement des affaires en raison notamment d'une fiscalité oppressive voir confiscatoire ;
- L'envahissement de l'espace économique par des aventuriers sans foi ni loi qui entretiennent des fléaux comme la contrebande, la contrefaçon et toutes sortes de fraudes et s'érigent ainsi en véritables fossoyeurs de l'économie.
- la faiblesse du pouvoir d'achat et les déficits d'information qui limitent la sensibilité des consommateurs aux questions de qualité ;
- etc.

***Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs,***

A ces éléments structurants, il convient d'ajouter des facteurs conjoncturels comme les crises sécuritaires et les récentes difficultés d'accès aux devises. La crise des devises est inédite, et met en péril de manière profonde les activités économiques. De crise économique, elle peut rapidement devenir une crise sociale.

Il convient dès lors d'activer tous les leviers, d'abord pour sauvegarder le tissu économique qui résiste et, ensuite, pour se donner les moyens de retrouver un sentier de croissance compatible avec notre ambition partagée d'émergence.

La norme est l'un de ces leviers ! Il est d'autant que le GICAM dans le cadre des observations formulées sur le PDI, a tenu à intégrer la dimension des normes qualités, car il ne saurait avoir

un tissu industriel compétitif, sans un minimum de protection. Et face à la tombée des barrières douanières qui expose nos produits à une concurrence déloyale des produits importées, la Norme Camerounaise peut et doit devenir le dernier rempart.

Le GICAM en a pris conscience depuis plusieurs années. Il a été au premier rang des actions qui ont conduit à l'adoption de la Charte des Investissements dans laquelle le principe de la création d'une Agence des Normes et de la Qualité a été posé.

Deux ans seulement après la mise en place des organes sociaux de cette institution, le GICAM a signé avec l'ANOR, une Convention de partenariat dont l'objectif était **d'améliorer la compétitivité du secteur privé à travers la promotion et le développement de la normalisation et de la démarche qualité au Cameroun.**

**Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs,**

L'ANOR a été et reste perçu comme une entrave au regard du coût des prestations d'une part et d'autre part des procédures d'obtentions des attestations de conformité, alors même que sa mission économique est essentielle.

Nous devons en effet nous rendre à l'évidence :

- plusieurs des produits présents sur le marché le sont au mépris des réglementations existantes y compris des normes rendues d'application obligatoire ;
- des produits importés, qui bien qu'empruntant les voies légales, bénéficient d'une avance compétitive si importante qu'ils ne laissent aucune marge d'expression aux produits locaux, condamnés simplement à disparaître si rien n'est fait ;
- de plus, le jeu de la concurrence internationale est loin d'être sain au regard des interventions étatiques souvent déséquilibrées.

C'est pourquoi, nous préconisons fortement de mettre l'accent sur les approches complémentaires suivantes :

1. Le renforcement des dispositifs de contrôle et de surveillance des marchés ; sur ce point, nous sommes heureux de constater que les missions de l'ANOR ont évolué et lui donnent désormais des prérogatives dans le contrôle de la qualité des produits.
2. La réforme du processus de certification pour obliger les acteurs, notamment les importateurs, à la professionnalisation dans certains secteurs en passant notamment de la certification par lots à une certification des sources d'origine des produits ;
3. L'usage de la Norme Camerounaise comme barrière non tarifaire notamment pour certains secteurs sensibles

Le GICAM réaffirme sa disponibilité à accompagner l'Agence dans le déploiement de cette nouvelle fonction, à la fois dans une approche directe ou en concertation avec les autres acteurs que sont notamment le Ministère du Commerce et la Direction Générale des Douanes.

***Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs,***

Pour conclure, je voudrai émettre le vœu qu'à l'issu de cette rencontre que nous voulons franche et productive, nous puissions tirer ensemble les leçons de nos expériences passées pour bâtir un partenariat rénové ANOR – Entreprises et, ce faisant, booster l'infrastructure qualité dans son ensemble dans notre pays. C'est à ce prix que nous pourrons envisager de voir dans l'ANOR un partenaire de l'industrialisation et, par là, un outil essentiel de développement des entreprises.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Célestin TAWAMBA
Président